

15ème législature

Question N° : 7412	De M. Martial Saddier (Les Républicains - Haute-Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et alimentation		Ministère attributaire > Agriculture et alimentation
Rubrique > bois et forêts	Tête d'analyse > Situation des acteurs de la filière bois en F	Analyse > Situation des acteurs de la filière bois en France.
Question publiée au JO le : 17/04/2018		

Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la situation préoccupante des acteurs de la filière bois en France et plus particulièrement ceux du secteur lié à la transformation du chêne. Cette filière, qui représente un chiffre d'affaires de 4,2 milliards d'euros et 26 emplois directs, est aujourd'hui menacée car elle est confrontée à une grave crise d'approvisionnement liée notamment à l'exportation grandissante de grumes vers l'Asie. Cette situation entraîne une hausse de 20 % à 30 % des prix des grumes. Elle conduit également à une perte de valeur ajoutée estimée entre 600 millions et 800 millions d'euros par an, à l'impossibilité pour les petites scieries de s'approvisionner et à la destruction de milliers d'emplois. Alors que certains pays producteurs de chênes ont mis en place des mesures de restrictions, la France ne s'est toujours pas engagée dans une telle démarche. Aussi, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement envisage pour préserver l'avenir des acteurs de la filière bois en France.